



CONDITIONS GENERALES

- Tous les prix sont nets et pour un minimum de 35 adultes
- La réservation, l'organisation et le ménage de la salle sont à votre charge
- Le client est responsable du matériel mis à sa disposition
- Toute vaisselle cassée ou manquante sera facturée (à sa valeur de remplacement)
- Le nombre de convives doit être donné 1 semaine avant la date de votre réception et doit être au minimum de 35 adultes, il ne sera pas modifiable.
- Dans le cas d'utilisation de barbecue (ex : jambon ou cochon grillé), la fourniture de bois reste à la charge du client
- Prévoir 6 à 8 m de tables pour notre installation
- On se déplace dans un rayon de 35 km autour de Feins, au-delà un supplément sera facturé : 1 euro du km
- La prestation dure au maximum 5h, au-delà un supplément de 40 euros par heure sera facturé (hors mariage)
- Dans le cas des livraisons, un supplément sera facturé : 30 euros (distance inférieure à 45 kms) et 50 euros (au delà de 45 kms)
- L'acceptation du contrat vaut acceptation de ces conditions générales.

Lors de la réservation, il vous sera demandé un chèque de 30% de la somme due (il ne sera pas encaissé), règlement de la prestation le jour même.

En cas d'annulation, l'acompte versé ne sera pas remboursé sauf évènement climatique exceptionnel (neige, verglas...).

En cas de contestation, seul le tribunal de Rennes sera compétent.

L'organisateur :

« Bon pour accord »
(Date et signature)

Le prestataire : Breizh Galettes

« Bon pour accord »
(Date et signature)